



Coup et blessures

Par Bernard89

Bonjour,

Mon conjoint a frappé son ancien beau père après avoir été informé que celui-ci avait menacé d'un couteau son petit frère. Il est accusé de coups et blessures. La victime a 10 jours de itt pour une arcade ouverte. J'aimerais savoir comment demander une contre expertise médicale et si nous pouvons avoir accès au dossier?

Merci d'avance

Par yapasdequoi

Bonjour,

Consultez rapidement un avocat. Il sera indispensable pour pouvoir se défendre.
Il risque 3 ans d'emprisonnement et 45 000 ? d'amende

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1524]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1524[ur]

Par Bernard89

Merci. Son casier est vierge cela peut il jouer?

Par yapasdequoi

Aucune idée.

Tout dépend des faits, des circonstances, etc.

ITT de 10 jours, c'est grave !

Il aurait un casier ce serait pire.